

## PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 2 juillet 2020

### AUX PRÉSIDENTS DE LA FÉDÉRATION DES MÉDECINS OMNIPRATICIENS DU QUÉBEC ET DE L'ORDRE DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS DU QUÉBEC

Messieurs les Présidents,

Le dépistage du cancer du sein a repris de façon graduelle depuis le 4 juin dernier. Dans un premier temps, seules les femmes ayant reçu une invitation à participer au Programme québécois de dépistage du cancer du sein (PQDCS) avant la suspension du dépistage et celles ayant une ordonnance pourront passer une mammographie de dépistage. Par la suite, en fonction de la réalité de chaque région, les invitations pour participer au PQDCS seront transmises de façon progressive. Le tableau en pièce jointe présente l'ordre de priorité d'accès au dépistage par groupe de femmes. Cet ordre de priorité a été déterminé en considérant plusieurs facteurs, comme le risque de cancer du sein, les possibles complications liées à la COVID-19 et les délais recommandés quant aux cycles de dépistage dans le cadre du PQDCS.

Dans ce contexte, nous aimerions attirer l'attention de vos membres sur les points suivants :

- considérant que les délais d'envoi des lettres d'invitation peuvent être plus longs pour certaines femmes, nous vous demandons d'inviter vos membres à faciliter la priorisation des mammographies de dépistage en remettant une ordonnance aux femmes pour lesquelles un examen rapide est souhaité en raison de leur risque de cancer du sein;
- certaines femmes ayant reçu la lettre d'invitation du PQDCS, avant la suspension du dépistage, n'ont plus l'âge d'admissibilité (70 ans et plus). Pour passer une mammographie de dépistage, elles devront obtenir une nouvelle ordonnance médicale. Par conséquent, vos membres seront sollicités par ces femmes, particulièrement celles n'ayant pas de médecin de famille ou d'infirmière praticienne spécialisée (IPS).

... 2

Nous encourageons les médecins et les IPS à discuter avec les femmes des avantages et des inconvénients à passer une mammographie dans le contexte actuel.

Nous vous tiendrons informés des orientations ministérielles en lien avec les mammographies et l'investigation selon l'évolution du présent contexte de la pandémie.

Veuillez agréer, Messieurs les Présidents, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La sous-ministre adjointe,



Lucie Opatrny, M.D., M.Sc., MHCM

p. j. Tableau synoptique du plan de reprise du dépistage du cancer du sein

c. c. M. Mauril Gaudreault, Collège des médecins du Québec

N/Réf. : 20-MS-05553-16